

Guide pratique des déchets

Édition
2025



Agissons plus malin

trions plus
jetons moins!

agglopolys.fr

Edito

Agglopolys s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets qui vise à réduire de 100 kg la production de déchets par habitant entre 2022 et 2027. En 2022, en moyenne, un habitant d'Agglopolys produisait 650 kg de déchets par an. Aujourd'hui, il en produit 600 kg ! Bravo, la dynamique est là et elle doit se poursuivre !

Premier objectif : la réduction des déchets qui doit nous amener à une réflexion plus large sur nos modes de (sur ?) consommation. Les déchets ne sont plus simplement une question personnelle mais un enjeu collectif.

Deuxième objectif : la qualité du tri. Depuis la mise en place des bacs jaunes, vous êtes de plus en plus nombreux à trier vos déchets. Cependant, une fois arrivés au centre de tri près de Tours, près d'1/3 de ces déchets sont renvoyés à Blois, pour être incinérés. Ces erreurs de tri représentent un surcoût financier important (coût du tri + coût de transport + coût d'incinération) et un coût environnemental non négligeable.

Troisième objectif : le développement du compostage pour recycler les biodéchets.

Les biodéchets constituent encore près d'1/3 des déchets ménagers qui sont incinérés alors qu'ils sont constitués à 90 % d'eau. Il faut les sortir de nos bacs gris et les composter chez soi ou dans un composteur partagé près de chez vous !

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations pratiques vous permettant de gérer au mieux vos déchets pour les réduire ou leur donner une seconde vie.



Christophe DEGRUELLE,

Président d'Agglopolys,
Communauté d'agglomération de Blois

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Agissons plus malin

trions plus !
jetons moins !

ET SI ON CONSOMMAIT AUTREMENT ?

Réduire notre consommation et le gaspillage

Pistes d'actions :

- Réduire les emballages en achetant en vrac, en utilisant des bocaux et pots réutilisables, en buvant l'eau du robinet ;
- Réduire les biodéchets en luttant contre le gaspillage alimentaire (regarder les dates de péremption, acheter et cuisiner les quantités nécessaires, accommoder ou congeler les restes).

Réutiliser/Réparer tout ce qui peut l'être

Pistes d'actions :

- Prolonger la durée de vie des objets en les réparant ou, s'ils sont encore en bon état, en les donnant ou en les vendant ;
- Réutiliser du mobilier ou des vêtements pour les transformer en un objet personnalisé et leur donner ainsi une seconde vie.



AGGLOPOLYS VOUS ACCOMPAGNE...

- Présence de caissons de réemploi dans les déchetteries de La Chaussée-Saint-Victor et Valloire-sur-Cisse, pour vous permettre de déposer des objets encore en bon état (meubles, appareils électriques, objets de loisirs et de décoration...)
- Mise à disposition gratuite de broyeurs de déchets végétaux afin de réutiliser le broyat à domicile et éviter les déplacements en déchetterie. Renseignements au 02 54 58 57 57.



Le saviez-vous ? Vos commerçants et artisans eux aussi s'engagent !

Réduction et tri des déchets, réemploi, consigne, circuit de proximité, produits locaux... font désormais partie des pratiques quotidiennes des 50 professionnels des métiers de l'alimentaire (boulangers, charcutiers, restaurateurs, traiteurs...) et des fleuristes, labellisés Eco-défis, engagés pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Consulter la liste des professionnels labellisés Eco-défis sur agglopolys.fr

... LES ACTEURS DU RÉEMPLOI AUSSI !

La Ressourcerie Les Bonnes Manières
59 avenue du Président Wilson
41000 Blois Tél. 06 99 93 64 97
[facebook.com/ressourcieriedublesois](https://www.facebook.com/ressourcieriedublesois)
vente et collecte de vaisselle, livres, textiles, mobilier, éléments de décoration...

Le Repair Café de Blois
11 avenue de Blois
41190 Valencisse (Molineuf)
Tél. 06 76 83 70 62
repaircafeblois.com
Atelier réparation d'appareils électriques et électroménagers. Tous les 2^{es} samedis du mois.

Yaka Blois
41 allée des pins
Village de l'Arrou
41000 Blois
Tél. 09 78 80 62 30
yakablois.fr
Collecte et vente d'objets d'occasion et de vêtements de seconde main

ADEPA, Ressourcerie informatique
135 quai Ulysse Besnard
41000 Blois
Tél. 02 54 79 60 29
adepa.info
Reprise, réparation et vente de matériel informatique

Emmaüs
124bis RN 152
41000 Saint-Denis-sur-Loire
Tél. 02 54 74 46 03
emmaus-blois.com
Collecte et vente de mobilier, vaisselle, vêtements, linge de maison, électroménager, livres...

Vélo41
6 rue Descartes
41000 Blois
Tél. 07 49 48 03 53
velo41.fr
Reprise et vente de vélos d'occasion

Les consignes de tri

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Tous les emballages (plastique, métal, carton) et les papiers se trient !

Ils sont à déposer bien vidés, en vrac et non emboîtés dans le bac jaune ou le conteneur de tri. Si vous souhaitez gagner de la place, il suffit d'aplatir les emballages (cartons, briques) ou de les écraser dans le sens de la longueur (bouteilles plastiques).



Pour trier, une seule question : ce déchet est-il un emballage ?

Un **emballage**, c'est ce qui contient un produit ou un objet et qui sert à le protéger et à le transporter avant son utilisation.

Exemples : pot de yaourt, bouteille de shampoing, carton de céréales, paquet de riz, capsule de café, tube de dentifrice, brique de lait, sachet de gruyère, etc.

Les erreurs de tri à éviter !

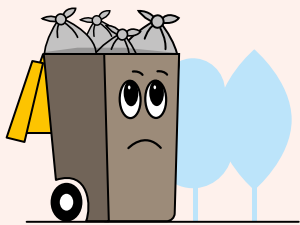
Afin d'améliorer la qualité du tri, voici les erreurs à éviter :



Erreur n°1 : les sacs opaques

Il est interdit de mettre des sacs opaques dans le bac jaune. En effet, arrivés au centre de tri, les trieurs optiques considèrent automatiquement ces sacs comme du refus car ils ne peuvent détecter leur contenu.

Vous devez jeter les emballages et les papiers directement en vrac dans le bac jaune. Seuls les sacs transparents sont tolérés.



Erreur n°2 : les intrus (ces objets qui ne sont pas des emballages)

- pas d'objet en plastique (jouet, briquet, stylo, tuyau, boîte en plastique...) = **bac à ordures ménagères**
- pas de textile (vêtement, chaussure, linge de maison, peluche...) = **bornes textiles**
- pas d'électroménager (brosse à dent électrique, bouilloire, grille-pain, souris informatique...) = **déchetterie**
- pas de déchets végétaux, déchets alimentaires, épiluchures de fruits et légumes = **composteur (biodéchets) ou déchetterie (végétaux)**
- pas de papier-peint = **déchetterie**
- pas de mouchoir en papier, essuie-tout, serviette en papier = **bac à ordures ménagères**



Erreur n°3 : les emballages imbriqués

Il est indispensable de bien séparer les emballages et de ne surtout pas les emboîter. En effet, quand différentes matières sont imbriquées les unes dans les autres, le trieur optique ne peut pas reconnaître la matière (c'est normal puisqu'il y en a plusieurs). De fait, il les considère comme du refus.

Exemples d'emballages à séparer :

- pour les pâtes à tarte : retirer le carton qui est dans l'emballage plastique
 - pour les paquets de gâteaux ou de céréales : retirer le sachet plastique de la boîte en carton
 - pour les pots de yaourt, compote, etc. : retirer l'opercule du pot
- Remarque : même les pots en plastique ne doivent pas être imbriqués entre eux.**



Erreur n°4 : les emballages non vidés

Les emballages doivent être jetés bien vidés. Ils ne doivent plus contenir de produit alimentaire ou de liquide. Il n'est pas question de laver les emballages avant de les jeter, mais de bien les vider de leur contenu.

Les consignes de tri

LES BIODÉCHETS

Ils constituent près d'1/3 de la poubelle et sont composés à 90 % d'eau !

En les compostant, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, dans les jardinières. Il peut aussi tout simplement être versé sur la terre, au pied des arbres et des haies et enrichir ainsi le sol.

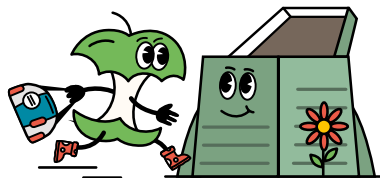
Quels déchets ?

- **les déchets du jardin :** feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille
- **les déchets de la cuisine :** épluchures, restes de fruits et légumes, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain...
- **les déchets de la maison :** essuie-tout, morceaux de cartons bruns, cendres de bois refroidies



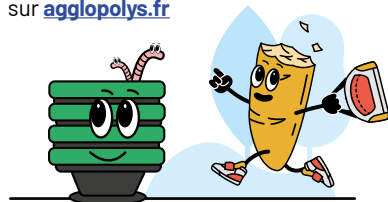
Compostage des biodéchets : A chaque situation, une solution !

- **Vous disposez d'un jardin, le compostage individuel est fait pour vous !** Commandez votre composteur gratuit sur agglopolys.fr



- **Vous habitez en appartement ou en maison sans jardin, deux solutions s'offrent à vous :**

1 / Commandez un lombricomposteur (méthode de compostage d'intérieur qui utilise des vers de terre pour transformer les déchets organiques en engrais naturel) sur agglopolys.fr



2 / Mobilisez vos voisins pour créer un composteur collectif au sein de votre résidence, au pied de votre immeuble ou au sein de votre quartier. Il en existe déjà plus de 60 en pied d'immeuble ! **Agglopolys vous accompagne pour réaliser ce projet (fourniture et installation du site de compostage, formation des participants, suivi des sites). Pour tous renseignements : 02 54 58 57 57**



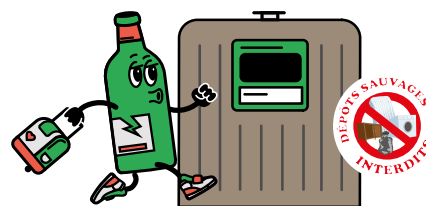
LE VERRE

Tous les emballages en verre se trient : bouteilles, flacons, pots et bocaux.

Ils sont à jeter bien vidés dans le conteneur de tri.



PAS DE DÉPÔT ENTRE 20H ET 8H POUR LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE



LES TEXTILES ET CHAUSSURES

Les vêtements, le linge de maison, les chaussures sont à déposer propres, secs et dans des sacs fermés dans l'une des 80 Habits box. Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Vous pouvez aussi faire un don auprès d'associations (Croix Rouge, Secours populaire, Secours catholique...).



Où trouver les Habits box et les Points Verre ?

Plus de 450 Points Verre et 80 Habits box sont répartis sur tout le territoire d'Agglopolys. **Pour connaître les plus proches de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr**

LES ORDURES MÉNAGÈRES

C'est tout ce qui reste une fois qu'on a trié les déchets :

- les objets en plastique (brosse à dent, figurine et jouet, briquet, assiette, gobelet et couvert en plastique...),
- les déchets de nettoyage (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre, litière...),
- les déchets d'hygiène (couche, coton-tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),

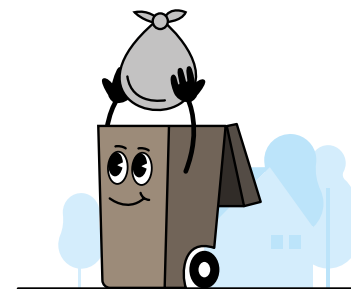


- les os, arêtes et coquillages, les restes de viande et de poisson.



Ces déchets sont à jeter dans des sacs poubelles fermés, avant d'être déposés dans le bac gris ou les conteneurs enterrés.

Ils seront acheminés à l'unité de valorisation énergétique Valcante pour incinération. L'énergie ainsi récupérée permet de produire de l'électricité et d'alimenter le réseau de chaleur urbain de Blois.



Les modalités pratiques

QUAND VOS BACS SONT-ILS COLLECTÉS ?

Les bacs gris et jaunes sont collectés en alternance.

Pour connaître les jours de collecte, consulter le calendrier de collecte, le site agglopolys.fr ou appeler la Direction Déchets au 02 54 58 57 57.

Nouveau : Ne rater plus aucun jour de collecte ! Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !



La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h.



Pour l'hyper-centre de Blois, la collecte s'effectue le soir à partir de 18h.

Et les jours fériés ?

La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Pour 2025

Jour de collecte **Décalé au**

1^{ER} JANVIER

Mercredi 01/01 ➤ Jeudi 02/01

Jeudi 02/01 ➤ Vendredi 03/01

Vendredi 03/01 ➤ Samedi 04/01

1^{ER} MAI

Jeudi 01/05 ➤ Vendredi 02/05

Vendredi 02/05 ➤ Samedi 03/05

25 DECEMBRE

Jeudi 25/12 ➤ Vendredi 26/12

Vendredi 26/12 ➤ Samedi 27/12

COMMENT UTILISER ET ENTREtenir VOS BACS ?

Les bacs mis à disposition par Agglopolys sont sous votre responsabilité.

Vous devez donc en assurer l'entretien, les garder en bon état et les retirer de la voie publique après la collecte.

Pour obtenir un bac ou le faire réparer, prendre contact avec la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

Utilisation et présentation des bacs

- Dans le bac jaune, les emballages et les papiers doivent être jetés en vrac, bien vidés et non emboîtés. Les sacs poubelles opaques sont interdits. Les sacs poubelles transparents sont tolérés.
- Dans le bac gris, les déchets doivent être jetés dans des sacs poubelles bien fermés et étanches. Pas de déchet en vrac dans le bac.
- Les bacs jaunes et gris contenant du verre, des déchets volumineux, des cendres ne seront pas collectés. Ils doivent être déposés à la déchetterie ou au Point Verre pour les emballages en verre.
- Les bacs jaunes contenant des sacs poubelles opaques ne seront pas collectés.

Merci de présenter le bac avec la poignée tournée vers la route, le couvercle fermé et bien visible sur la voie publique. Si possible rapprochez-le de celui de votre voisin.

Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate de soude ou en pulvérisant du vinaigre blanc.
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.



LES SACS ET CARTONS AU SOL NE SERONT PAS RAMASSÉS.

Déchetterie, mode d'emploi

LA DÉCHETTERIE PERMET AUX HABITANTS DE DÉPOSER ET TRIER LES DÉCHETS QUI, EN RAISON DE LEUR VOLUME, DE LEUR POIDS OU DE LEUR NATURE, NE PEUVENT ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

dans la limite de 1m³/jour/foyer



LES DÉCHETS INTERDITS



Pour connaître la liste des repreneurs et des entreprises spécialisées, appeler la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

* Tri du mobilier dans 5 déchetteries : Blois Nord, Cellettes, La Chaussée-Saint-Victor, Valloire-sur-Cisse et Vineuil

** Déchets des activités de bricolage et de jardinage : peinture, vernis, solvant, engrais, répulsif...

Les bonnes pratiques

- Vérifier les horaires d'ouverture avant de se rendre en déchetterie sur le site agglopolys.fr

- Consignes pour utiliser le service en toute sécurité :

- Ne pas encombrer le quai avec le véhicule
- Ne pas récupérer des objets dans les bennes
- Ne pas rentrer dans les locaux réservés aux déchets dangereux
- Ne descendre en aucun cas dans les bennes



VEILLER À COUVRIR LES REMORQUES (BÂCHES) POUR ÉVITER LES ENVOIS DE DÉCHETS SUR LE TRAJET.
TOUT DÉCHET ABANDONNÉ EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE ET PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 1500€.

UN SERVICE À DOMICILE

Vous n'avez pas de véhicule pour vous rendre à la déchetterie ou vous avez de trop grandes quantités de déchets à transporter ?

Agglopolys propose un service payant d'enlèvement à domicile des encombrants ou de mise à disposition de benne(s).

10 DÉCHETTERIES À VOTRE DISPOSITION

L'accès aux déchetteries est gratuit et uniquement réservé aux habitants d'Agglopolys.

Les horaires

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Blois Nord 159, avenue de Châteaudun, 02 54 78 27 73	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Blois Sud 17 rue des Prés d'Amont, 02 54 78 26 20	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte, 02 54 79 49 74	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Cellettes Chemin de Charlemagne, 02 54 70 49 58	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Herbault Chemin des Sablières, 06 88 09 84 08	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chapelle-Vendômoise Rue de la Gare, 02 54 51 19 05	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes, 02 54 58 92 18	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valencisse (Molineuf) Chemin des Petits Bois	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) Route de Coulanges, 02 54 20 47 85	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Vineuil Rue des Eglantiers, 02 54 42 88 57	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ



MATIN : 9H-12H30 / APRÈS-MIDI : 14H-17H30

Fermeture des portes à 12h20 et 17h20.

Fermeture dimanche et jours fériés.

CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXCEPTIONNELLES (CANICULE, NEIGE, VERGLAS...).

Les horaires d'été

Période : du 1^{er} juillet au 31 août

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Blois Nord 159, avenue de Châteaudun, 02 54 78 27 73	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Blois Sud 17 rue des Prés d'Amont, 02 54 78 26 20	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte, 02 54 79 49 74	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Cellettes Chemin de Charlemagne, 02 54 70 49 58	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Herbault Chemin des Sablières, 06 88 09 84 08	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chapelle-Vendômoise Rue de la Gare, 02 54 51 19 05	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes, 02 54 58 92 18	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valencisse (Molineuf) Chemin des Petits Bois	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) Route de Coulanges, 02 54 20 47 85	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Vineuil Rue des Eglantiers, 02 54 42 88 57	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ



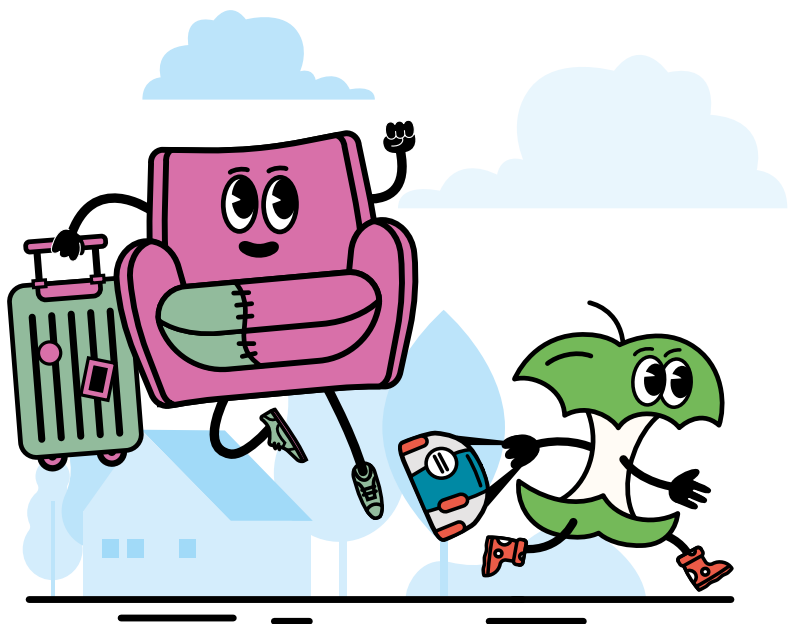
MATIN : 7H-12H30 / APRÈS-MIDI : 13H-14H

*MATIN : 9H-12H30

Fermeture des portes à 12h20 et 13h50.

Fermeture dimanche et jours fériés.

**En route pour
une nouvelle vie !**



Agglopolys
Direction Déchets
et Économie circulaire

152 avenue de Châteaudun, 41000 Blois
Tél. 02 54 58 57 57 • info.dechets@agglopolys.fr

agglopolys.fr

Suivez-nous sur Facebook :

 AgglomérationBlois



CITEO

